

PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

SAUVEGARDER LES HERBAGES

Les pelouses*, les prairies et les friches sont des milieux très importants sur la commune de Villars-Fontaine. Il est primordial de les préserver, y compris celles de toutes petites tailles, et de poursuivre une gestion par la fauche ou le pâturage des plus grandes unités. Le maintien de la fauche garantit une richesse patrimoniale aujourd'hui disparue sur le reste du bassin du Meuzin. Les milieux viticoles occupent une part importante du territoire. Sur la butte de Mantuan, la limite entre vignobles et boisements peut encore évoluer, au détriment des pelouses*. L'exploitation des pinèdes est aussi utile à la reconquête de la biodiversité, en recréant des milieux ouverts et en restaurant d'anciennes pelouses*. Elle devra être menée de manière douce afin d'assurer la préservation du sous-étage feuillu et de la végétation herbacée.

GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de « vieillissement ». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront une forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sur le plateau de Mantuan sont nécessaires au maintien des lisières forestières et de petites pelouses riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune.

REDONNER VIE À LA RIVIÈRE

A Villars-Fontaine, la restauration des bords du Meuzin permettrait de lui redonner un espace de liberté, en installant par exemple des banquettes enherbées, recréant ainsi des méandres et assurant le soutien du débit en période estivale. Restaurer une forêt riveraine, en plantant arbres et arbustes (saules par exemple), protéger les roselières, végétaliser les berges seront des actions favorables à la biodiversité et à la ressource en eau.

AVIS DE RECHERCHE



La Chouette chevêche (ou Chevêche d'Athéna en hommage à la déesse de la sagesse) est un rapace nocturne que l'on peut observer à proximité des villages. Typique des prairies bocagères*, où les vieux arbres offrent des cavités pour son nid, elle est réputée fidèle en amour et à son site de reproduction. Il faut la chercher dès le mois de janvier quand elle chante pour marquer son territoire.

Pour transmettre des données ou les consulter : ccgevreynuits-obs.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

Forêts humides d'aulnes et de frênes	Prairies de fauche	Dalles rocheuses	Végétation des cours d'eau et des bords de cours d'eau
Forêts fraîches à Primevère	Pelouses* sèches et très sèches	Falaises et éboulis calcaires	Végétation des mares
Forêts de chênes pubescents	Pelouses* humides		Marais sur tuf*
Forêts de chênes des plateaux	Végétations arbustives à Buis et Genévrier		Végétation des sources
Forêts de hêtres des plateaux	Lisières sèches des forêts sur calcaire		Végétation de hautes herbes bordant l'eau
Lisières forestières humides	Prairies humides		



Marais sur tuf*
© Pierre Juillard

MILIEUX	GROUPE D'ESPÈCES	NOM	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE* RÉGIONALE	DERNIÈRE OBSERVATION
MILIEUX HERBACÉS		Cotonéaster vulgaire / <i>Cotoneaster integerrimus</i> Medik., 1793		En danger	2005
		Ophrys verdissant / <i>Ophrys virescens</i> Philippe, 1859		En danger	2004
		Raiponce orbiculaire / <i>Phyteuma orbiculare</i> subsp. tenerum (R.Schulz) Braun-Blanq., 1933		En danger	2018
		Alysson des montagnes / <i>Alyssum montanum</i> L., 1753		Vulnérable	2005
		Laitue à feuilles de saule / <i>Lactuca saligna</i> L., 1753		Vulnérable	2005
		Fétuque d'Auquier / <i>Festuca auquieri</i> Kerguelén, 1979		Vulnérable	2005
		Filipendule commune / <i>Filipendula vulgaris</i> Moench, 1794		Vulnérable	2018
		Gaillet glauque / <i>Galium glaucum</i> L., 1753		Vulnérable	2018
		Renoncule à feuilles de graminée / <i>Ranunculus gramineus</i> L., 1753		Vulnérable	2018
		Inule des montagnes / <i>Inula montana</i> L., 1753	Régionale	Préoccupation mineure	2018
FORÊT		Euphorbe triste / <i>Euphorbia loreyi</i> Jord., 1855		Vulnérable	2018
		Barbastelle d'Europe / <i>Barbastella barbastellus</i>	Nationale	Quasi-menacé	2012
MILIEUX HUMIDES		Choin noirâtre / <i>Schoenus nigricans</i> L., 1753		Vulnérable	2007

LEXIQUE

Karst : Relief formé par les eaux qui coulent en souterrain, traversent et creusent les couches géologiques calcaires
Liste rouge : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire
Pelouse : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage
Tuf : Roche très poreuse se formant par dépôts au débouché des sources d'eau très calcaire



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Pirouette Cacahuète, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Comipress



VILLARS-FONTAINE

Plan Local de Biodiversité

© Pierre Juillard

Un relief marqué et une remarquable diversité de milieux secs à humides sur une petite superficie

Une des communes les plus riches en biodiversité de l'Arrière-Côte de Nuits

À RETENIR !

➡ les pelouses* sèches un important témoin de l'élevage de petits troupeaux et un très grand nombre d'espèces rares pour la région. Elles ont fortement régressé depuis le XX^e siècle et sont aujourd'hui très menacées.

➡ un ensemble de prairies de fauche, exceptionnel à l'échelle du territoire

➡ la forêt un vaste réservoir de biodiversité assurant la protection de la qualité de l'eau

➡ de petites zones humides liées à des niveaux de source avec notamment un marais sur tuf* très menacé sur les pentes de Mantuan

La commune fait partie du réseau Natura 2000.



© Pierre Juillard

Des jardins de rocailles

Les pelouses* sèches des corniches de la colline de Mantuan sont très caillouteuses et bénéficient d'un ensoleillement et d'une sécheresse marquée. Elles abritent des plantes résistantes à ces conditions comme l'Inule des montagnes. La végétation de ces milieux évolue très lentement vers la forêt, ce qui garantit sa préservation

Un papillon des forêts

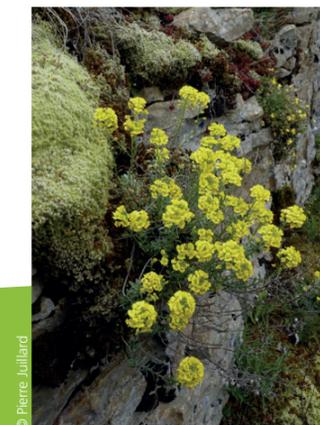
Le Moiré sylvicole est un papillon des lisières des reliefs calcaires, dont les chenilles se nourrissent de graminées. Quand il fait très chaud, il se réfugie en forêt et peut passer inaperçu ! Menacé par le réchauffement climatique, il devient rare en Bourgogne à cause de la fauche précoce des talus, les plantations de conifères et de vignes, la disparition des haies et des bandes herbeuses. La préservation de lisières et de bords de route fleuris permet d'assurer sa sauvegarde.



© Rainer Lechner

Un petit accent du sud

L'Alysson des montagnes est une petite plante aux fleurs jaune d'or qui forme des touffes sur les rocailles calcaires très ensoleillées de la Côte dijonnaise. On la rencontre dans les montagnes du Sud de la France jusqu'à 2500 m d'altitude, mais elle est très rare en plaine. Elle est présente ici dans la belle pelouse* du Bois de Montmain.



© Pierre Juillard

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
 Direction de la Biodiversité et du Développement Durable
 3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex
 Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@ccgevreynuits.com

LES SITES REMARQUABLES DE VILLARS-FONTAINE

La commune de Villars-Fontaine, d'une superficie de 290 hectares, est une des plus petites du territoire. Située dans la vallée du Meuzin, là où le Val de Vergy s'élargit en une plaine fertile, elle s'étend sur les pentes de l'extrémité Sud de la butte forestière de Mantuan, depuis le plateau jusqu'aux prairies inondables de la rivière du Meuzin.

Des niveaux de source et de petites zones humides s'intercalent à proximité du village, ce qui lui a donné son nom. Sur plus de 200 mètres de dénivelé, le territoire de Villars-Fontaine présente une importante diversité de milieux : secs sur les plateaux (forêts de chênes, pinèdes, pelouses* et lisières sèches), plus humides sur les pentes et le fond de vallée (vignes, friches, prairies et petits boisements humides).

Un petit bassin carrier est situé à l'Est du territoire (« la Carrière »). Dans cette zone rocailluse se trouvent les remarquables pelouses* du Bois de Montmain, limitrophe avec Nuits-Saint-Georges.

3 sites remarquables ont été identifiés sur le territoire de Villars-Fontaine. Ils regroupent les secteurs les plus importants de la commune, depuis le grand massif forestier du Bois de Mantuan, piqué de pelouses* et de petites zones humides, jusqu'aux prairies des bords du Meuzin. Répartis sur l'ensemble du territoire communal, ils rendent compte de la richesse de son patrimoine naturel. Entre ces sites, les bandes herbeuses (haies, bords de routes, de champs et de vignes) et les friches sont très importantes pour les cycles de vie des espèces.

- Carrieres
- Cours d'eau
- Cultures
- Falaises et éboulis
- Forêts
- Friches
- Haies et broussailles
- Marais
- Pelouses
- Plantations de conifères
- Prairies
- Vignes
- Village



© Gilles Sam Martin



PRAIRIES DE FAUCHE ET ZONES HUMIDES DE LA VALLEE DU MEUZIN

Des prairies qui deviennent rares

Ce paysage de prairies et de bocage* est exceptionnel dans l'Arrière-Côte de Nuits. Il forme les bordures de la rivière du Meuzin, et comprend sa confluence avec deux affluents : le ruisseau du Raccordon et le ruisseau du Lieu-Dieu. La fauche régulière est une pratique encore traditionnelle sur ce secteur inondable, qui n'a pas été modifié par l'agriculture intensive. Le Criquet des roseaux est un insecte rare présent en bordure du Meuzin.

© Pierre Juillard



FORÊTS, PELOUSES, MARAIS ET OURLETS DE LA BUTTE DE MANTUAN

Un vaste massif forestier à préserver

Le vaste versant sud de la forêt de Mantuan abrite des forêts sèches, des pinèdes, et de remarquables pelouses* sèches, comme la pelouse des Lavières, où l'on observe la Raiponce orbiculaire.



© Francis C. Franklin

AUX ABORDS DU VILLAGE

Autour et au sein du village, la mosaïque de milieux formée de friches, de petites prairies pâturées, de haies, d'anciens jardins et vergers, et le voisinage immédiat de la forêt, assurent un rôle de protection des habitations par rapport aux cultures et vignes environnantes, et garantissent la préservation de la ressource en eau, à proximité de niveaux de sources. La Mésange à longue queue est un oiseau que vous pourrez observer dans le village.

UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

La commune de Villars-Fontaine est localisée à la confluence entre le Meuzin, le Raccordon et le ruisseau du Lieu-Dieu. Le vaste karst* des plateaux calcaires constitue une des principales réserves d'eau du territoire qui alimente plusieurs sources et petites zones humides. Les milieux naturels associés au chevelu hydrographique (végétations aquatiques, prairies, friches et forêts humides) sont à préserver ou à restaurer. La commune est située au pied de la butte forestière de Mantuan, vaste réservoir de biodiversité. Le réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (pelouses*, prairies et friches), qui suit les plateaux, les versants et le fond des petites vallées, est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Les milieux herbeux ont considérablement régressé depuis le XX^e siècle, notamment à proximité du village. Il est primordial de les conserver, ou de les restaurer, car ils assurent le lien entre les ensembles isolés de l'Arrière-Côte et du Val de Vergy et les grandes pelouses* de la Côte.

CARRIERE DES TOPPES

Un bassin carrier historique

La carrière des Toppes, plus connue sous le nom de la Carrière, était autrefois entourée de vastes pelouses* sèches, dédiée au pâturage de petits troupeaux. Aujourd'hui lieu d'accueil du public, ce petit ensemble comporte sur ses bordures des pelouses* sur les corniches et des végétations d'éboulis dans les rocaillies. Soyez attentifs, vous pourrez peut-être observer le Hibou Grand-duc ou un Chamois de passage !



© Pierre Juillard